

MARCHE PUBLIC DE FOURNITURES

Fourniture de matériel informatique

ACTE D'ENGAGEMENT

(A.E)

(un acte d'engagement par lot)

Lot unique

Marché à procédure adaptée

Objet de l'acte d'engagement :

Marché de fourniture relatif à l'achat de matériel informatique

Coordonnées de l'établissement désigné Greta :

Greta des Yvelines
1 route de Septeuil
78640 Villiers Saint Frédéric
☎ 01 30 85 78 78

Autorité compétente du marché et ordonnateur	Monsieur Thierry FAUCONNIER Provisieur
Personne habilitée à donner des renseignements et agent comptable	Monsieur Nicolas VOISIN Agent comptable

Objet du marché :

Le présent marché a pour objet l'achat de matériel informatique

Forme du marché :

Le présent marché est un marché à procédure adaptée défini par l'article L2123-1 du Code de la commande publique.

Procédure utilisée :

Ce marché fera l'objet d'une procédure allégée régie par l'article R2123-1 à R2123-7 du Code de la commande publique.

(Document à remplir par le Candidat)

ARTICLE 1 sur 4 – ENGAGEMENT DU CONTRACTANT

Je soussigné,

Agissant au nom et pour le compte de

Dont le siège social est à

.....

Immatriculé à l'INSEE sous le numéro

Numéro d'Identité d'établissement SIRET

Code d'activité principale économique (APE)

Numéro d'inscription au registre du commerce

Coordonnées téléphoniques

Ci-après désigné dans le présent acte « le Titulaire »

Après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et des documents qui y sont mentionnés en particulier le Cahier des Clauses Techniques particulières (CCTP).

Le titulaire s'engage sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter la fourniture du matériel qui fait l'objet du présent marché.

Le titulaire affirme sous peine de résiliation du marché à ses torts exclusifs, que la société pour laquelle il intervient ne tombe pas sous le coup de l'interdiction découlant de l'article 56 de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978.

L'offre ainsi présentée ne lie toutefois le contractant que si son acceptation est notifiée dans un délai de cent vingt jours (120) à compter de la date limite de remise des offres telle que fixée par le CCAP.

Article 2-4 – PRIX

La décomposition du prix unitaire sera remplie par le titulaire.

	En €
Prix HT	
TVA	
TTC	
TTC en toutes lettres	
Date :	Signature :

ARTICLE 3-4 - PAIEMENTS

L'EPL se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte suivant :

Bénéficiaire :	
.....	
Etablissement	bancaire
.....	

Code banque

Agence

N° de compte

clé

N°IBAN : FR

ARTICLE 4-4- DUREE DU MARCHÉ ET DELAI D'EXECUTION

La durée du présent marché est fixée à 3 ans du 1^{er} octobre 2021 au 31 décembre 2024.

Fait en un seul original

A (lieu).....

Le (date)

Le titulaire

Signature

Tampon